



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 JUILLET 2022

Aujourd'hui, lundi dix-huit juillet deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lamativie, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie.

Absent(s) excusé(s): Néant

Absent(s) représenté(s) : BENNET Nadine (pouvoir à LABORIE Francis)- BOUCHARA Michel (pouvoir à GALOPPIN Véronique) - VISTOUR Didier (pouvoir à COLOMB-DELSUC Jean-Philippe).

Absent(s) : CAPEL Sylvie.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 40.

Présents : 15	Excusé(s) : 0	Absent(s) : 1	Procuration(s) : 3
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Carole THEIL

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2022 ;
 2. Approbation des RPQS eau potable 2021 de Comiac et de Lamativie ;
 3. Vente d'une partie d'un chemin rural au lieu-dit Lavernière à Sousceyrac – Désaffectation et lancement de l'enquête publique ;
 4. Multiple rural – Remise gracieuse des loyers du logement et du local commercial ;
 5. Développement :
 - 5.1. Projet de révision triennale du bail de la caserne de gendarmerie de SOUSCEYRAC ;
 6. Ressources Humaines :
 - 6.1. Création d'un emploi permanent pour intégration direct d'un agent ;
 - 6.2. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité ;
 7. Finances :
 - 7.1. Demande de subvention Ferme pédagogique à Comiac ;
 - 7.2. Subventions aux associations : demande d'aide exceptionnelle ;
 - 7.3. Décisions modificatives ;
 8. Compte rendu du travail des commissions ;
 9. Questions diverses.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MAI 2022 :

Approuvé à l'unanimité des membres votants (Mme Ophélie ROUDERGUES s'abstient).

2° DÉLIBÉRATION N°60 ORDRE 01 DU 18/07/2022

APPROBATION DES R.P.Q.S. (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) DE L'EAU POTABLE 2021 DE COMIAC ET DE LAMATIVIE :

Approuvée à l'unanimité.

**3° DÉLIBÉRATION N°61 ORDRE 02 DU 18/07/2022
VENTE D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LAVERNIÈRE A SOUSCEYRAC –
DÉSAFFECTATION ET LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE :**

Approuvée à l'unanimité pour la demande de Mme Marie Madeleine AMADIEU

**4° DÉLIBÉRATION N°62 ORDRE 03 DU 18/07/2022
MULTIPLE RURAL – REMISE GRACIEUSE DES LOYERS DU LOGEMENT ET DU LOCAL
COMMERCIAL :**

Approuvée à l'unanimité pour le loyer du mois de juin du logement et celui de juillet pour le local commercial.

5° DÉVELOPPEMENT :

**5.1- DÉLIBÉRATION N°63 ORDRE 04 DU 18/07/2022
PROJET DE RÉVISION TRIENNALE DU BAIL DE LA CASERNE DE GENDARMERIE DE
SOUSCEYRAC :**

Approuvée à l'unanimité.

6- RESSOURCES HUMAINES :

**6.1- DÉLIBÉRATION N°64 ORDRE 05 DU 18/07/2022
CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT POUR INTÉGRATION DIRECTE D'UN AGENT :**

Approuvée à l'unanimité.

**6.2- DÉLIBÉRATION N°65 ORDRE 06 DU 18/07/2022
CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE
D'ACTIVITÉS :**

Approuvée à l'unanimité.

7- FINANCES :

**7.1- DÉLIBÉRATION N°66 ORDRE 07 DU 18/07/2022
DEMANDE DE SUBVENTION FERME PÉDAGOGIQUE A COMIAC :**

Refusée à l'unanimité des membres votants ((Mmes Nathalie VERGNE, Coraline MORAND, Ophélie ROUDERGUES, Marie-Laure BOY et M. Patrick ROISIN s'abstiennent).

**7.2- DÉLIBÉRATION N°67 ORDRE 08 DU 18/07/2022
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE :**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 2 000 € pour l'association Rando Verte du Haut Ségala.

**7.3- DÉLIBÉRATION N°68 ORDRE 09 DU 18/07/2022
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL – FAST PRÉAU ÉCOLE +
CRÉDITS SUR OPÉRATIONS DIVERSES :**

Approuvée à l'unanimité.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 19 juillet 2022

Le Maire

Francis LABORIE

